



### Sommaire

- **Éditorial de Claude Brender, maire**
- Anticiper
- **Sujets du mois**
- On a ADORÉ dessiner
- La vidéo-protection à bon escient
- Budget - jusqu'ici tout va bien
- Travaux en cours et à venir
- **Agenda**
- **État civil / Retour en images**



## Facteurs chance, clap de fin

par Anissa Bouihed, responsable du pôle culturel

Quelle aventure ! Depuis le 11 février, la compagnie DBK, Art Rhena et le pôle culturel de Fessenheim vous ont conviés à l'expérience *Facteurs Chance*. Des familles, classes d'écoliers ou groupes périscolaires ont joué le jeu pour notre plus grande satisfaction : réussir à vous proposer un spectacle en pleine pandémie !

Cela a été possible grâce à *Facteurs Chance*, un jeu-spectacle inoffensif. Le concept ? Les inscrits se voient attribuer un kit de cartes postales et doivent raconter leur épopée (du Bhoutan à Fessenheim en camping-car !) à un voisin de leur choix, de préférence qu'ils ne connaissent pas, du moins pas encore. Ce spectacle est surtout une invitation à créer du lien entre les voisins d'un même quartier, d'une même rue alors que nous

sommes soumis depuis un an à la distanciation sociale. L'épilogue de cette expédition a eu lieu sur le parvis de la médiathèque le samedi 13 mars. Les « destinataires » ont enfin découvert qui se cachait derrière les cartes postales reçues et ont rencontré les deux comédiens de la compagnie DBK. Les plus attentifs auront déjà pu les apercevoir lorsque le duo, composé d'Amédée et de Stanislas, a déambulé dans un camping-car

devant les habitations de chaque participant, au son d'une chanson de France Gall, clin d'œil à un épisode de l'épopée *Facteurs Chance*. Dans le froid et sous la pluie, un îlot de chaleur est né sous la tonnelle dressée pour l'occasion. Des rendez-vous manqués, mais aussi de belles rencontres pour les « spectateurs » qui ont enfin pu lever le voile sur l'identité des « voyageurs » qui s'étaient parfois dissimulés sous le nom d'emprunt... de leur cochon d'Inde ! Si certains se sont inquiétés de recevoir ces cartes d'un ami qu'il ne connaissait pas en alertant leur facteur ou même la gendarmerie, cette aventure s'est terminée avec de grands sourires qu'on pouvait deviner sous les masques. Certains ont pu savourer un thé indien Chai parfumé à la cardamome et une bonne part de kougelhopf apportés par les participants. Une attention qui bouclait parfaitement ce voyage de l'Asie à l'Alsace.



## Anticiper

Adolphe Thiers disait que « Gouverner, c'est prévoir ». Sans prétention aucune et surtout sans boule de cristal, l'exercice consiste pour nous à imaginer le futur et anticiper à partir des éléments en notre possession. Le déploiement des caméras de vidéo-protection sur la commune entre dans cette logique.

Celles et ceux qui suivent l'actualité des faits divers peuvent constater le rôle déterminant du recours à la vidéo-protection pour élucider les affaires criminelles. Certes, nous ne vivons pas, et heureusement, dans un environnement de violences extrêmes, mais pour autant nous ne sommes pas à l'abri de faits qui pourraient se dérouler dans des zones proches avec des répercussions jusque sur la commune. Un maillage de caméras sur un large territoire permet de suivre le parcours de malfaiteurs, de pouvoir les identifier, voire les localiser. C'est pourquoi les forces de l'ordre encouragent les communes à se doter d'une couverture vidéo aux points stratégiques que sont les voies de circulation en entrée et sortie de ville, aidées en cela par une participation de l'État sous forme de subvention. Pour les communes de plus en plus nombreuses et de toutes tailles qui s'équipent, l'intérêt est double, outre l'aide fournie aux forces de l'ordre, la vidéo-protection servira essentiellement à protéger les espaces et bâtiments publics face à la montée de la petite délinquance et des comportements inappropriés de plus en plus fréquents. Au-delà de l'aspect répressif, nous tablons sur un effet dissuasif. Nous n'attendons pas que la situation se dégrade pour agir. Surtout, n'oublions pas que la sécurité collective est l'affaire de chacun.

### Fassana actu'

Journal d'information de la commune de Fessenheim  
Mairie, BP 80001 - 68740 Fessenheim  
Publication gratuite

Directeur de la publication  
Claude Brender, maire

Responsable de la rédaction  
Marie-Jeanne Kieffer, adjoint au maire

Rédaction et composition  
service administratif et commission communication

Contributeurs rédaction : Claude Brender, Anissa Bouihed, Julie Glasser,

Impression  
imprimerie Mack - Oberhergheim

## « On a ADORÉ dessiner »

par Julie Glasser, enseignante

La communauté de communes, en partenariat avec le MAUSA, a lancé le projet « scol'art » qui vise à sensibiliser les plus jeunes au tri, au réemploi et au recyclage. Grâce à cela, les élèves de CM1-CM2 monolingues et les plus grands de la classe ULIS de Fessenheim ont pu peindre un conteneur de tri en collaboration avec le *street artist* ADOR.

Mardi 16 mars, les élèves de l'école élémentaire ont ainsi eu la chance de voir arriver l'artiste dans la cour.

– J'ai rencontré le premier artiste de ma vie. Un véritable dialogue s'est installé entre les élèves et ADOR qui leur a montré et expliqué les œuvres qu'il a peintes dans le monde.

– On a beaucoup de chance de voir un VRAI artiste et de dessiner avec lui. Et on a vu son vrai visage alors que d'habitude il le cache pour mettre son travail en avant.

– Il fait des nez bizarres mais c'est rigolo et il arrive à cacher des choses dans ses dessins.

Cette journée a été un véritable succès, les élèves ont profité de chaque instant pour peindre, dialoguer et partager plein de choses avec les autres.

– C'est impressionnant parce que dessiner avec des bombes c'est difficile, pas précis et lui il y arrive.

– Il y a plein de détails. Les ombres et les yeux sont magnifiques.

Ils se sont tous très investis et s'en souviendront encore longtemps puisque le conteneur sera déposé dans la commune.

– C'était bien qu'on ait eu le droit de dessiner sur le conteneur.

– C'est cool parce qu'on voyait qu'il aimait son travail et qu'il y prenait du plaisir. Du coup nous aussi on a pris beaucoup de plaisir.

Un grand merci à ADOR, au MAUSA et à la communauté de communes qui nous ont permis de participer à ce projet.

– Il nous a appris à dessiner, ça m'a plu.



## La vidéo-protection à bon escient

Une cinquantaine de caméras va être déployée dans la commune, aux abords des lieux et bâtiments publics ainsi que sur les grands axes. Ce système de vidéo protection urbaine se veut en premier lieu dissuasif mais servira également à mener des enquêtes le cas échéant.

Conformément à l'article L.251-2 du Code de la sécurité publique, il aura notamment pour finalité :

- la protection des bâtiments et installations publics et leurs abords ;
- la régulation des flux de transports ;
- la constatation des infractions aux règles de la circulation ;
- la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens ;
- la prévention d'actes de terrorisme.

Les images pourront être visionnées en temps réel mais le seront le plus souvent en différé suite à un signalement et dans un cadre judiciaire. Elles seront stockées durant 15 jours. Les zones privées seront masquées, de façon autonome, par chaque caméra. La vie privée et la liberté d'aller et venir seront respectées. Le budget de cet équipement, au titre des travaux 2021, s'élève à 250 000 € HT. L'opération est subventionnée par l'État à

hauteur de 15 000 € au titre de la prévention délinquance et radicalisation.

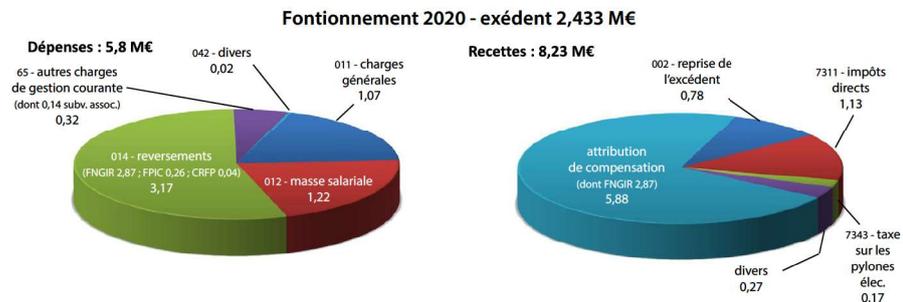
**Les secteurs qui seront couverts :**

- entrées nord et sud, sur la D 468
- entrée nord est, rue de Balgau
- entrée est, rue du Rhin (D 38)
- entrée rue du Moulin
- carrefour rue du Moulin / rue de Bâle
- rue des Tilleuls
- carrefour rue de la Harth / voie romaine
- entrée ouest (D 3 bis)
- extérieur de la mairie, de la médiathèque, du complexe associatif et culturel,
- parvis Île aux enfants (école maternelle, Marelle),
- école Arc-en-ciel
- carrefour rue de la 1<sup>re</sup> Armée / rue des Romains
- rue de l'Abolition (collège)
- complexe sportif
- salle des fêtes
- carrefour D 468 / D 3 bis.

# Budget - jusqu'ici tout va bien...

par Emmanuel Legrain, chargé de la communication

Le 11 mars, le conseil municipal a notamment statué sur le budget d'administration générale. Il a affecté le résultat 2020 de la section de fonctionnement (+ 2 433 667,05 €) à l'équilibre de la section d'investissement pour 1 583 070,91 € et en report au budget primitif 2021 pour 850 596,14 €. Depuis plusieurs années, la commune autofinance ses investissements grâce à cet excédent dégagé par la section de fonctionnement. Hélas, en seulement trois années à compter de 2025, la source d'autofinancement risque de se tarir.



Les recettes 2020 comptent essentiellement la fiscalité « professionnelle » perçue via la communauté de communes (71 %), la fiscalité « ménages » perçue par la commune (14 %) et la reprise de l'excédent 2019 (10 %). Le plus gros poste de dépense est le reversement à l'État de 55 % de la fiscalité perçue via la CCPRB. Vient ensuite la masse salariale, les charges générales (chauffage, électricité, eau, assurances, maintenance, etc.) dont 210 000 € pour le fonctionnement de l'accueil périscolaire. On trouve enfin les « autres charges de gestion courante » : indemnités des élus, sub-

ventions aux associations, contrat de prestation et petit matériel. Si l'État ne diminue pas ses ponctions au titre du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) et si la solidarité face à cette « dette d'État » fait défaut au sein de la communauté de communes, la situation de Fessenheim sera inextricable à l'aube des années 30. Côté recettes, les leviers disponibles propres à la commune sont peu nombreux et sans effet suffisant. Côté dépenses, même à fermer des services et à réduire les charges pourtant nécessaires à la vie quotidienne, le compte n'y sera pas.

## Vente de truites

L'association de pêche *Les Amis du Muhlbach* propose une vente de truites vidées : 3 € la truite portion (300 à 350 g) et 10 € la truite saumonée (800 g à 1 kg).

Vendredi 2 avril, de 9 h à 12 h, aux étangs (rue du Moulin).



## Maison à vendre

La commune vend à l'amiable, aux enchères, une maison de type F5 au 49 rue des Massifs vosgiens, d'une superficie de 112 m<sup>2</sup> sur un terrain de 792 m<sup>2</sup>. Année de construction : 1978, chauffage électrique, classe énergétique F. Le bien est vendu en l'état, aucune estimation des travaux n'a été faite. Des visites individuelles seront organisées jusqu'au 7 mai sur rendez-vous préalable pris auprès de l'accueil de la mairie (groupe de 5 personnes maximum). Le prix plancher est fixé à 193 000 €, toute offre inférieure sera écartée. Les offres sous pli cacheté devront obligatoirement être déposées contre récépissé auprès de l'étude de Maître Pierre Freudenreich, huissier de justice à Ensisheim, au plus tard le jeudi 20 mai à 18 h. Seuls les particuliers pourront déposer une offre. Un cahier des charges précisant notamment les conditions de remise des offres est disponible à l'accueil de la mairie ou à l'étude de Me Freudenreich. L'ouverture des plis aura lieu en séance publique à la salle des fêtes où le bien sera attribué au plus offrant.

Cahier des charges à retirer en mairie avant le 30 avril 2021.

## F3 à louer au dessus de la Poste

La commune loue un appartement de 64 m<sup>2</sup> au dessus de la Poste. Loyer mensuel : environ 460 €.

Renseignements en mairie.

## La médiathèque chez vous

La médiathèque de Fessenheim poursuit un service de portage de livres, cd ou dvd au domicile des personnes particulièrement vulnérables (seniors, handicapés, etc.). Ce service, lancé durant le premier confinement, est rendu gratuitement par des bénévoles et est ouvert aux abonné-e-s résidant à Fessenheim. Un conseil de sélection peut être fait par téléphone (tél. 03 89 48 61 02).

## Travaux en cours et à venir

Fessenheim connaît d'importants travaux depuis quelques mois. Les travaux engagés par la commune, à savoir une nouvelle piste de quilles et un complexe associatif et culturel, devraient être respectivement terminés en septembre et fin d'année.



Un cabinet de kinésithérapie devrait ouvrir très prochainement tandis que le pôle médical et la pharmacie devraient investir leurs nouveaux locaux en juin. Le carrefour de la rue de la Libération avec la rue de la 1<sup>re</sup> Armée et la rue des Vignes va faire l'objet d'un nouvel aménagement. L'amélioration de la sécurité, à cet endroit clé de la circulation dans le village, nécessitait de revoir le tracé du carrefour. L'acquisition et la démolition par la commune de la propriété située à l'angle nord-ouest ont dégagé une emprise suffisante à la matérialisation d'un « tourne à gauche », moins consommateur d'espace

qu'un giratoire au milieu de l'agglomération. Le projet du pôle médical a été intégré aux plans, principalement pour permettre le flux des véhicules sur le parking.



## La fibre optique à Fessenheim

La fibre optique permet une connexion internet à très haut débit. L'ouverture commerciale du réseau fibre optique Rosace sur Fessenheim s'est faite le 16 mars pour une première phase: secteur ouest (jusqu'aux rues du Noyer, des Écoles, du Cimetière, des Casernes). L'ouverture sera complète courant avril. Elle s'inscrit dans un processus administratif encadré, permettant aux fournisseurs d'accès internet de démarcher les habitants et les entreprises. Dès lors qu'une prise est déclarée éligible sur le site de Rosace, les particuliers peuvent souscrire une offre d'abonnement. Il peut cependant y avoir un décalage entre le discours des fournisseurs d'accès et la réalité, car des opérations techniques peuvent encore être nécessaires à la levée de blocages (point de blocage GC, autorisation de façades, etc.). Aucun fournisseur n'a de monopole sur le réseau Rosace. En cas de souscription d'un abonnement, les opérations de raccordement du client final sont gratuites (sauf frais de mise en service). Les techniciens amenés à intervenir en propriété privée sont tenus de respecter scrupuleusement les recommandations sanitaires.

Testez votre éligibilité sur  
[www.rosace-fibre.fr/eligibilite](http://www.rosace-fibre.fr/eligibilite).

## À l'espace muséographique



Derrière les portes closes du musée, le pôle culturel participe à un projet d'études de la section audiovisuelle BTS du lycée Germaine Tillon de Montbéliard.

## Espaces naturels

Le programme 2021 des chantiers nature et des visites guidées organisés par le conservatoire des sites alsaciens peut être consulté sur le site internet de l'association. Les chantiers nature participatifs sont indispensables à la bonne gestion des espaces naturels. Ils répondent à un besoin social d'accès à une nature préservée. Les visites guidées dans les réserves naturelles permettent à tout un chacun de découvrir ces espaces de nature remarquables.

[www.conservatoire-sites-alsaciens.eu](http://www.conservatoire-sites-alsaciens.eu)

## Déjections canines



Les déjections canines sur la voie publique ou dans les parterres aménagés font pester tout le monde. Cela sent mauvais, s'incruste sous les chaussures, les roues de poussettes et peut causer des chutes. Les propriétaires de chiens doivent faire preuve de civisme en :  
– ne laissant pas divaguer les animaux ;  
– leur apprenant à faire leurs besoins aux endroits aménagés ou dans le caniveau (cela peut s'inculquer avec des encouragements) ;  
– ramassant les crottes à l'aide d'un sachet et en jetant celui-ci dans une poubelle.  
Tout contrevenant s'expose à une verbalisation par la Brigade Verte.

Les emplacements des sept canisettes sont indiqués sur le plan de la commune sur [www.fessenheim.fr](http://www.fessenheim.fr).



L'incivisme expose les agents communaux à de mauvaises conditions d'hygiène et souille leur travail.

## Cultivez votre jardin

Cinq parcelles sont disponibles aux jardins familiaux et collectifs implantés au nord du village. Chacune a une surface d'environ 225 m<sup>2</sup> mais il est possible de se limiter à une demi-parcelle. Toutes peuvent être irriguées. L'association de gestion du site met à disposition du matériel commun et veille à la convivialité.

Contactez le président :  
Laurent Gengerat - tél. 06 81 77 64 51.

## Être animat-eur-ric-e cet été

La fédération des foyers clubs d'Alsace recrute des animateurs pour l'organisation de ses accueils de loisirs vacances de cet été. Les candidats doivent être titulaires du BAFA (ou en cours de formation) ou autres diplômes équivalents (CAP petite enfance, CQP, etc.) Embauche en contrat engagement éducatif (CEE - 37,50 € net par jour).

Adressez les candidatures à  
[recrutementalsh@mouvement-rural.org](mailto:recrutementalsh@mouvement-rural.org).

# État civil

## Naissances

14.01 Alessio Braghiroli

## Pacs

26.01 Hugo Robert-Verd  
et Emilie Rachtan  
18.03 Francis Furstoss  
et Myriam Montagne

## Décès

29.01 Maria Schmitt, 96 ans  
01.03 Marie Motsch, 77 ans  
01.03 Jean Marchand, 85 ans  
08.03 Carmen Martinez, 78 ans  
14.03 Klara Journaux, 89 ans  
18.03 Édouard Kueny, 76 ans

## Anniversaires en avril

01 Annette Kueny, 76 ans  
04 Jean-Paul Wendling, 76 ans  
05 Pierre Kauffmann, 78 ans  
11 Liliane Burelier, 85 ans  
12 Fatima Imouloudene, 76 ans  
15 Emma Saes, 77 ans  
17 Marie-Rose Schwein, 86 ans  
19 Cécile Schelcher, 85 ans  
20 Marie-Antoinette Kauffmann, 78 ans  
21 Étienne Lallemand, 80 ans  
26 Annette Bader, 81 ans  
26 Évelyne Gainville, 75 ans  
27 Brigitte Gotteland, 80 ans  
29 Jean-Paul Kopp, 78 ans

## Anniversaires en mai

02 Bruna Vonarb, 81 ans  
04 Monique Litzler, 82 ans  
05 Denise Parolini, 83 ans  
08 Arthur Guidemann, 80 ans  
10 Marthe Goldschmidt, 79 ans  
10 Mariette Onimus, 82 ans  
14 Julienne Sierra, 83 ans  
17 André Koch, 85 ans  
17 Jean Poggioli, 77 ans  
27 Marie-Thérèse Wassmer, 84 ans  
28 Jean-Paul Bader, 79 ans

Vous avez le droit de ne pas figurer dans cette rubrique. S'adresser en mairie.

Retour

## en image



Cadeau de l'artiste ADOR à l'école Arc-en-ciel